



Changement système frais professionnels suite à fusion

Par **Guillaume74**, le **08/06/2024** à **17:13**

Bonjour

Je me permet de faire un post pour avoir des renseignements concernant les frais de déplacements professionnels dans le cadre d une fusion et du changement du système .

Actuellement dans une petite entreprise je bénéficie d une carte affaire pour tous ce qui est lié au frais (carburant hébergement nourriture frais divers etcc...) d une simplicité extrême juste à donner les différents tickets et facture ... cela me convient parfaitement . (j'ai à ma disposition une voiture de service)

Cependant dans le cadre d une fusion l autre entreprise fonctionne différemment et cette solution qui serait retenue malgres des négociations en cours

Ils fonctionnent de la façon suivante :

- Une carte carburant
- Et pour le reste des frais, une avance de frais d'un montant X

Ma question est donc de savoir s'il y a un moyen de garder une carte affaire ?

Puis-je refuser d'utiliser ma carte personnelle pour des frais professionnels ?

Cette méthode ne me convient pas du tout, je voudrais éviter les mouvements d'argent sur mon compte personnel pour le boulot, ni avancer quoi que ce soit.

Sans parler de la gestion qui me semble plus complexe.

Merci d'avance pour vos réponses.